



# Divulgation d'information financière relative à la nature

## Agriculture et terrains forestiers 2023

Compilé conformément aux recommandations  
du Groupe de travail sur l'information financière  
relative à la nature (en anglais seulement)



# Sujets *traités*

<b>Déclaration liminaire et portée de la divulgation de renseignements</b>	<b>3</b>
<b>Section 1 : Exigences générales</b>	<b>5</b>
Mise en œuvre du principe d'importance relative	6
Cartographie des informations relatives à la nature	8
Intégration avec d'autres divulgations en lien avec le développement durable	10
Horizons temporels	10
Engagement des parties prenantes	11
<b>Section 2 : Divulgations recommandées</b>	<b>12</b>
Gouvernance	14
Stratégie	16
Gestion des risques et des répercussions	19
Paramètres et objectifs	20
<b>Annexe I</b>	<b>21</b>
Indicateurs fondamentaux de divulgation au niveau mondial	22
Proposition d'indicateurs et de mesures de divulgation fondamentaux pour le secteur forestier	24
Proposition d'indicateurs et de mesures de divulgation supplémentaires pour le secteur forestier	24
Proposition d'indicateurs et de mesures de divulgation fondamentaux pour le secteur de l'alimentation	25
Proposition d'indicateurs et de mesures de divulgation supplémentaires pour le secteur alimentaire	26

Toutes les données sont à jour au 31 décembre 2022, à moins d'indication contraire.

## Déclaration liminaire et portée de la divulgation de renseignements

Nous sommes fiers de présenter le premier document d'information sur les terrains forestiers et les terres agricoles de Gestion de placements Manuvie, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (GIFN). Bien que le GIFN soit une initiative nouvelle, les thèmes abordés dans ce rapport ne sont pas nouveaux pour nous. En tant que gestionnaire responsable de terrains forestiers et de terres agricoles depuis plus de 30 ans, et en tant que producteur durable d'aliments, de fibres et de produits en bois massif, nous nous sommes toujours engagés à atteindre les objectifs de placement de nos clients tout en menant nos activités d'une manière qui préserve et améliore notre environnement, nourrit nos communautés et responsabilise notre personnel.

Nous avons soutenu le GIFN dès ses débuts : d'abord en tant que membre du groupe de travail informel chargé d'établir le plan de travail détaillé du GIFN<sup>1</sup>, puis en devenant membres du forum du GIFN et en contribuant à l'élaboration des recommandations du GIFN. Nous avons accueilli favorablement la publication des recommandations finales du GIFN en septembre 2023, et nous avons donné la priorité à la publication de cette divulgation volontaire de renseignements afin de manifester davantage notre engagement envers la nature et notre appui à ce cadre.

À cette fin, notre première divulgation en conformité avec les recommandations du GIFN explique comment nous fonctionnons et partage nos progrès tout en reconnaissant que nous avons encore du chemin à parcourir. Le champ d'application de la divulgation comprend nos activités dans les domaines

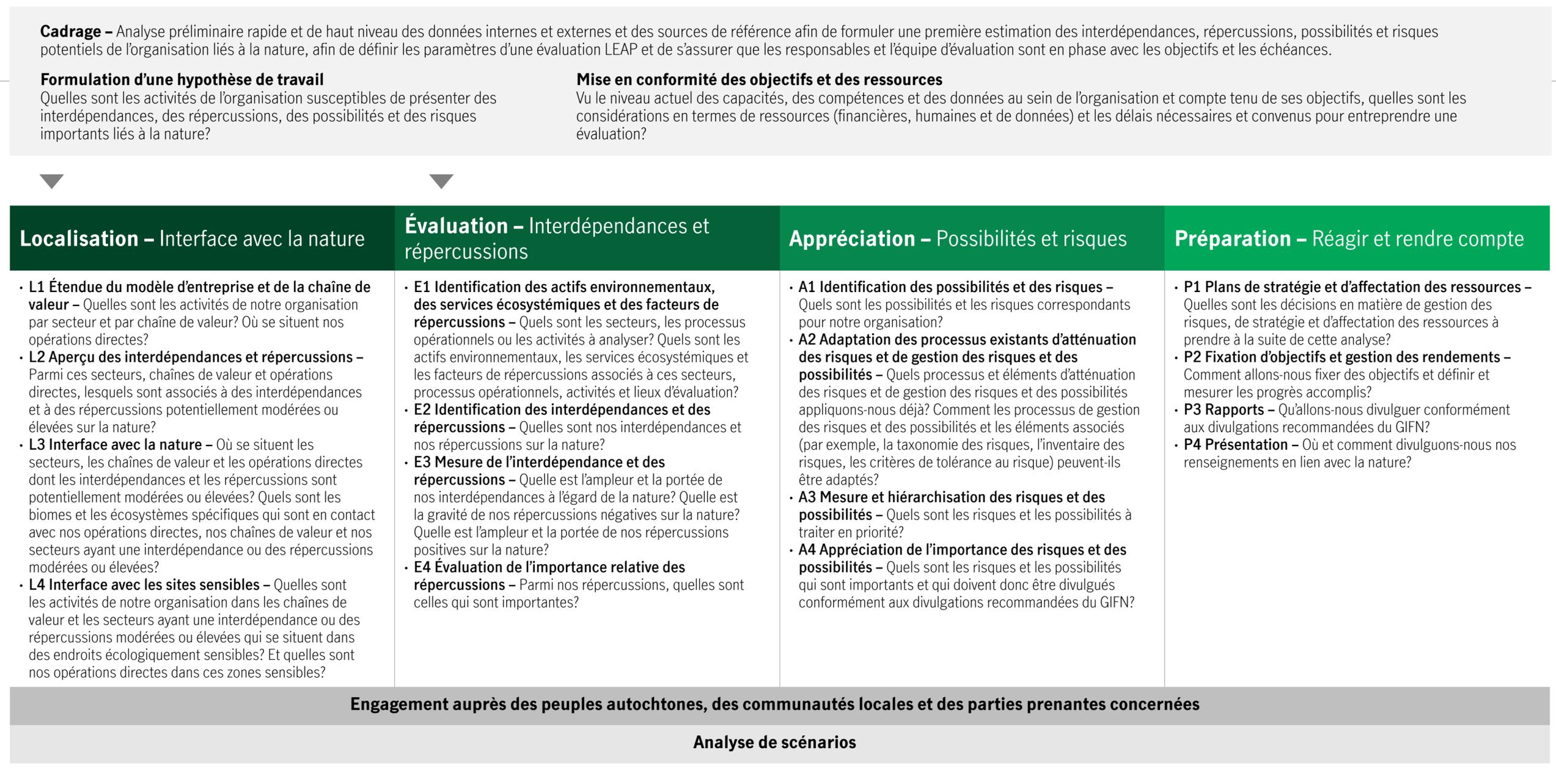
forestier et agricole, ainsi que celles qui relèvent de notre contrôle opérationnel direct<sup>2</sup>. Nous abordons les domaines forestier et agricole à la fois séparément et ensemble, mais dans les deux cas, nous indiquons clairement l'objet de nos propos.

Dans la section 1, nous traitons des exigences générales du GIFN en matière d'importance relative, de localisation, d'intégration, d'horizons temporels et d'engagement des parties prenantes. Ces exigences s'appliquent à l'ensemble de notre divulgation<sup>3</sup>. Dans la section 2, nous abordons les divulgations recommandées par le GIFN en matière de gouvernance, de stratégie, de gestion des risques et des répercussions, ainsi que de paramètres et objectifs. En ce qui concerne les paramètres et objectifs, nous indiquons ce qui est significatif compte tenu des informations dont nous disposons, et nous signalons les cas où nous travaillons encore à combler les lacunes en matière d'information. Notre divulgation s'est appuyée sur l'approche LEAP du GIFN, qui est une méthode intégrée développée par le GIFN pour l'identification et l'évaluation des questions liées à la nature (le diagramme de l'approche LEAP est présenté à la page suivante).

Nous estimons que notre première divulgation en conformité avec les recommandations du GIFN constitue une étape importante qui mérite d'être célébrée, mais nous ne la considérons pas comme une fin en soi. Nous nous efforcerons donc de continuer à améliorer nos rapports et nos opérations, et nous espérons pouvoir partager davantage de renseignements avec vous au fil du temps.

<sup>1</sup> [unepfi.org/themes/ecosystems/tnfd-launch](https://unepfi.org/themes/ecosystems/tnfd-launch) (en anglais seulement). <sup>2</sup> Se référer au [Glossaire du GIFN](#) (en anglais seulement) pour la définition des termes utilisés dans cette divulgation. <sup>3</sup> [tnfd.global/recommendations-of-the-tnfd/#requirements](https://tnfd.global/recommendations-of-the-tnfd/#requirements) (en anglais seulement).

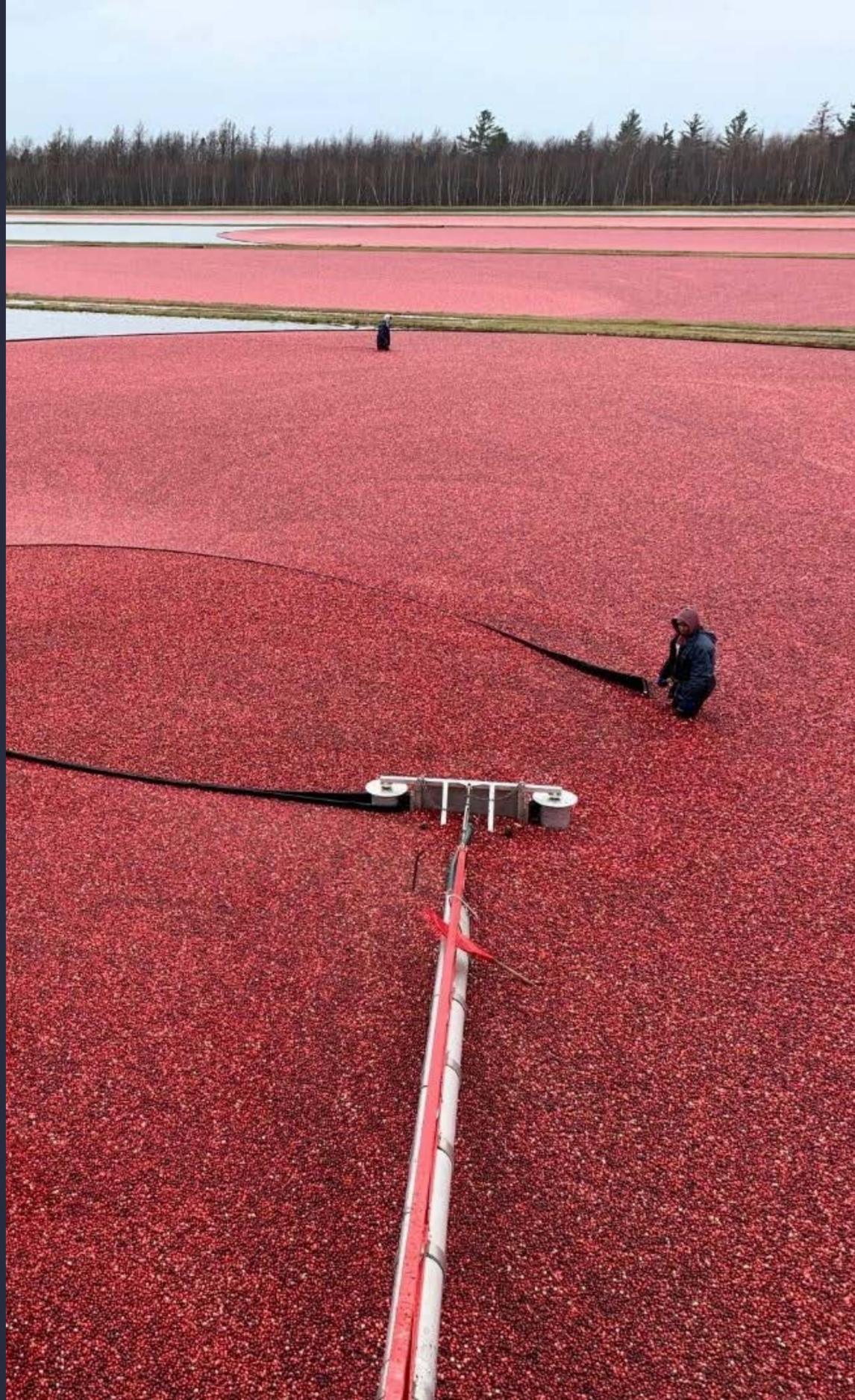
## Localiser, évaluer, apprécier et préparer : présentation de l'approche LEAP



### Soutien à la préparation des divulgations recommandées suivantes du GIFN

Stratégie D	Stratégie A + D Gestion des risques et des répercussions A (i et ii) + B Paramètres et objectifs B	Stratégie A + C + D Gestion des risques et des répercussions A (i et ii) + B + C Paramètres et objectifs A + B	Gouvernance A + B + C Stratégie B + C Paramètres et objectifs C
-------------	--	--	---

Source : [L'approche LEAP](#), GIFN, octobre 2023 (en anglais seulement). Voir la [section 2](#) (divulgations recommandées) pour une explication des divulgations A, A(i), A(ii), B, C et D.



## Section 1 :

# Exigences générales

Les principaux titres de cette section correspondent directement aux exigences générales des [recommandations du GIFN](#) (en anglais seulement).

## Mise en œuvre du principe d'importance relative

Que ce soit pour les terrains forestiers ou l'agriculture, notre approche en matière de gérance s'articule autour de trois grandes considérations thématiques : le climat, la nature et les personnes.

Ces thèmes découlent d'une évaluation de l'importance relative (en anglais seulement), réalisée par un tiers, que nous avons commandée en 2018 afin de recenser et de hiérarchiser les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) les plus pertinentes pour notre activité. Nous tenons compte du climat, de la nature et des personnes tout au long du cycle de vie d'un placement, depuis le contrôle préalable au début du processus de placement jusqu'à la prestation de services de gestion des propriétés intégrés (incluant à la fois l'exploitation directe de propriétés et la supervision des locataires de terres agricoles), tout au long de la période où nos clients sont propriétaires de ces actifs.

### La notion d'importance relative dans notre processus de placement

Depuis 2021, nous utilisons un outil exclusif fondé sur des questions, qui a été mis au point à l'interne et en collaboration par nos équipes chargées du développement durable, des acquisitions et des activités dans le but de cerner, d'évaluer et de noter les composantes ESG de chaque transaction que nous envisageons de réaliser. C'est ce que nous appelons notre trousse d'outils de durabilité. Les domaines d'évaluation proposés dans notre trousse d'outils de durabilité sont dérivés de certifications, des Principes de l'Équateur (en anglais seulement) et des Normes de performance de la Société financière internationale.

Cette trousse d'outils permet de mettre en évidence les risques et les occasions, mais surtout de quantifier les risques au moyen d'indicateurs tricolores que nous utilisons pour évaluer le risque inhérent, le potentiel d'atténuation des risques et le risque résiduel. Ces résultats sont regroupés dans un second temps, pour obtenir une note numérique de durabilité globale de l'actif, qui peut être utilisée dans le cadre de la sélection des risques. Une évaluation complétée à l'aide de la trousse d'outils accompagne chaque dossier présenté au comité de placements dans les ressources naturelles afin de s'assurer que les décisions tiennent explicitement compte des risques et des occasions liés au développement durable.

De concert avec notre politique relative à la déforestation, les principes en matière de carbone et la boîte à outils carbone (utilisée en particulier pour l'évaluation des projets de carbone forestier), cette approche est conçue pour prendre systématiquement en compte toutes les considérations d'importance relative associées à la durabilité dans notre processus de placement.

## Considérations en matière d'investissement durable

### Climat

- Incidence des changements climatiques
- Émissions
- Déforestation
- Séquestration du CO<sub>2</sub>



### Nature

- Terres écosensibles
- Aires protégées
- Biodiversité
- Espèces menacées et en voie de disparition
- Banque de compensation écologique
- Quantité et qualité de l'eau



### Personnes

- Santé et sécurité
- Formation et perfectionnement
- Pratiques de travail
- Droits de la personne
- Relations avec la collectivité
- Peuples autochtones
- Création d'emplois
- Recherche, stages



Cette liste illustre les types de facteurs durables que nous sommes susceptibles de prendre en compte dans notre processus de placement. Elle n'est pas exhaustive et les considérations de développement durable varient en fonction des actifs concernés.

## L'importance relative dans nos opérations

Nos décisions en matière de gestion des actifs s'appuient sur des évaluations de la gestion des risques opérationnels. Les considérations importantes sont appliquées au niveau des exploitations forestières et agricoles et dans la gestion des propriétés. Les évaluations sont mises à jour et déployées par le personnel des exploitations forestières et agricoles au niveau régional.

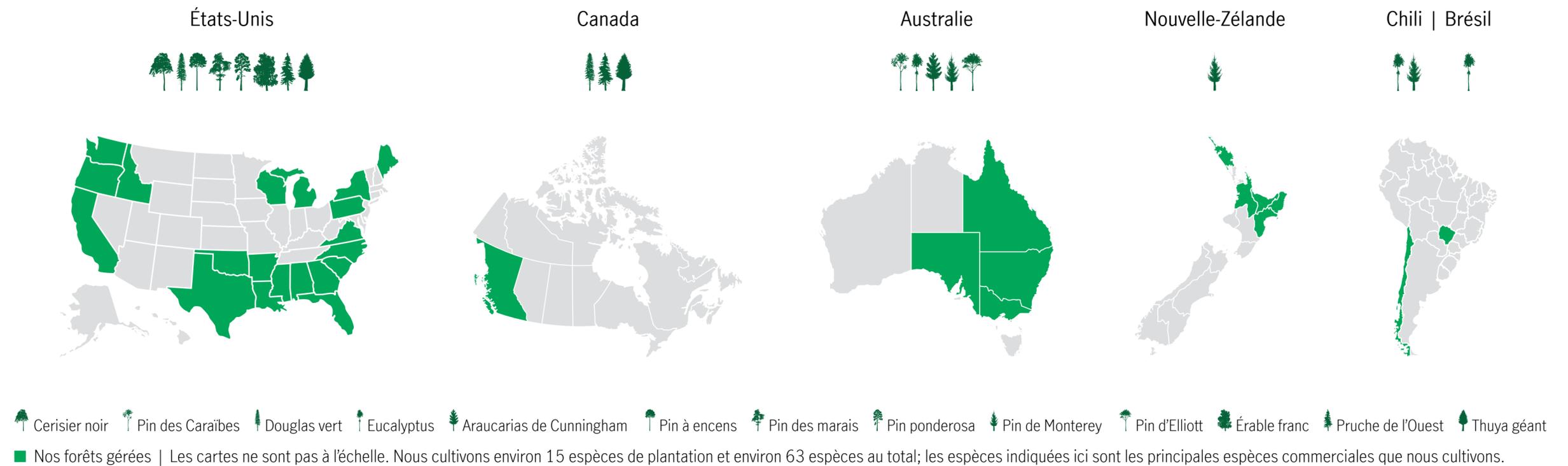
Nous évoquons régulièrement la question des accréditations, car nous estimons que l'accréditation de durabilité par des tiers indépendants est un mécanisme exhaustif permettant de démontrer de manière crédible la gestion durable des actifs et, surtout, elle fournit une garantie indépendante aux parties prenantes que nous menons nos activités de manière durable. Au 31 décembre 2022, 100 % de nos forêts gérées étaient certifiées par la Sustainable Forestry Initiative® (SFI) ou le Forest Stewardship Council® (FSC)<sup>4</sup>, et certaines de nos forêts en Australie et en Nouvelle-Zélande bénéficiaient de la double accréditation du FSC et du Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC). En ce qui concerne l'agriculture, 100 % de nos placements en terres agricoles aux États-Unis ont été certifiés en juin 2022 par une tierce partie selon la norme Leading Harvest Farmland Management Standard<sup>5</sup> et nos placements agricoles en Australie ont participé à un programme pilote visant à lancer la norme de Leading Harvest dans ce pays (à la mi 2023, nos actifs agricoles australiens étaient en cours d'inscription à Leading Harvest, et nous étions engagés dans un projet pilote de Leading Harvest au Canada). Certains actifs ont été certifiés au cas par cas selon des normes agricoles supplémentaires, notamment GLOBALG.A.P., USDA GAP, LODI RULES et SAI-FSA. Dans l'ensemble, 223 des 245 propriétés (91 %, soit environ 80 % de notre actif agricole géré) de notre portefeuille mondial de placements agricoles ont fait l'objet d'une ou de plusieurs certifications de tiers. À mesure que Leading Harvest lance des programmes dans d'autres pays où nous exploitons des actifs agricoles, notamment l'Australie, le Canada et le Chili, nous entendons également chercher à obtenir cette certification.

<sup>4</sup> Au 31 décembre 2022, 100 % de nos forêts étaient certifiées en vertu de la SFI (3,2 millions d'acres aux États-Unis et au Canada) ou du FSC (2,2 millions d'acres en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Brésil et au Chili). Les données présentées sont les plus récentes. <sup>5</sup> Certification en date de juin 2022 par Leading Harvest et fondée sur une évaluation annuelle de la conformité à la norme de gestion des terres agricoles. Les données présentées sont les plus récentes. L'équipe Agriculture et terrains forestiers de Gestion de placements Manuvie (qui exerçait auparavant ses activités sous le nom Hancock Natural Resource Group) est un membre fondateur de Leading Harvest. En outre, Oliver Williams, chef mondial, Agriculture, est actuellement président du conseil d'administration de Leading Harvest. Pour en savoir plus sur Leading Harvest, veuillez consulter [leadingharvest.org/about](https://leadingharvest.org/about) (en anglais seulement).

# Cartographie des informations relatives à la nature

Nous travaillons dans et avec la nature au quotidien, dans des forêts et des exploitations agricoles du monde entier, et nous nous efforçons de comprendre en profondeur ces actifs réels. Les propriétés que nous gérons sont situées dans six pays : Australie, Brésil, Canada, Chili, Nouvelle-Zélande et États-Unis.

## Emplacement des terrains forestiers



Catégorie	États-Unis	Canada	Australie	Nouvelle-Zélande	Chili	Brésil	Total
Actif géré (M\$ US)	6 118 \$	57 \$	2 323 \$	2 181 \$	310 \$	80 \$	<b>11 069 \$</b>
Acres (milliers)	3 151	49	1 362	522	180	138	<b>5 402</b>

Source : Gestion de placements Manuvie, au 31 décembre 2022.

## Emplacement des exploitations agricoles



Baies (bleuet, canneberge) 
 Agrumes 
 Coton 
 Céréales (orge, canola, maïs, riz, blé) 
 Raisins 
 Légumineuses (luzerne, haricots, arachide, soja) 
 Fruits arboricoles (pomme, cerise, kiwi, nectarine, olive, poire)

Fruits à coque (amande, pistache, noix) 
 Légumes (pomme de terre, légumes) 
 Transformation

Nos exploitations agricoles gérées | Les cartes ne sont pas à l'échelle.

Catégorie	États-Unis	Canada	Australie	Chili	Total
Actif géré (M\$ US)	3 344 \$	196 \$	528 \$	117 \$	<b>4 185 \$</b>
Superficie brute (acres)	284 413	23 202	87 695	2 570	<b>397 880</b>

Source : Gestion de placements Manuvie, au 31 décembre 2022.

Les normes de certification indépendantes en matière de développement durable que nous appliquons établissent des critères stricts pour la nature et la biodiversité, en fonction des pays dans lesquels nous exerçons nos activités. Lorsque de tels cadres n'existent pas encore, nous nous fixons des exigences élevées en nous inspirant des cadres existants dans d'autres pays.

Mais, pour satisfaire de telles normes dans nos activités forestières et agricoles, il est essentiel de disposer de données de localisation précises. En ce qui concerne nos terrains forestiers, notre équipe de professionnels chevronnés des ressources et de la technologie tient à jour un système d'information géographique (SIG) robuste afin de garantir l'actualité des données et des cartes. Les informations sur la biodiversité sont enregistrées localement dans notre SIG et servent à l'élaboration de plans d'exploitation du bois au niveau local. Les informations relatives à la nature se trouvent ainsi au plus près de l'endroit où elles sont nécessaires pour obtenir des résultats.

Pour ce qui concerne nos activités agricoles, nous utilisons de plus en plus l'analyse spatiale pour obtenir des informations importantes sur la nature, lesquelles sont utilisées pour orienter la gestion des actifs. Par exemple, dans certaines exploitations, nous commençons à utiliser une technologie qui nous permet de suivre l'évolution des stocks de carbone organique dans le sol au fil du temps.

Les renseignements sur la biodiversité recueillis au niveau des forêts et des exploitations agricoles comprennent la localisation des espèces menacées et en voie de disparition ainsi que la localisation de leurs habitats, le détail des lieux présentant une importance culturelle et les zones à valeur de conservation élevée qui sont mises à l'écart de l'exploitation. Nos données SIG proviennent de plusieurs sources :

- Bases de données internes d'occurrence des espèces;
- Programmes de protection du patrimoine naturel des États ou provinces;
- Reconnaissances sur le terrain;
- Imageries à haute résolution, etc.

Pris dans leur ensemble, ces éléments constituent une quantité importante de données. À l'avenir, nous établirons un plan pour centraliser ces renseignements et ainsi soutenir globalement la production de rapports. Nos connaissances en matière de localisation sont approfondies, comme en témoigne notre obtention régulière de certifications par des tiers. Nos connaissances locales et notre présence sur le terrain dans les régions où nous intervenons constituent une force de notre modèle économique et nous aident à faire en sorte que notre engagement en faveur du développement durable se concrétise dans la stratégie de placement et jusque dans la mise en œuvre au niveau local.

## Intégration avec d'autres divulgations en lien avec le développement durable

Ce rapport est notre premier à suivre les recommandations du GIFN, et nous avons choisi de le publier en tant que document indépendant. Nous sommes fiers de publier ce rapport indépendamment, mais nous entendons à l'avenir intégrer les recommandations du GIFN dans l'ensemble de nos rapports sur le développement durable.

## Horizons temporels

La gestion des placements dans les terrains forestiers et l'agriculture exige fondamentalement une réflexion à long terme et c'est depuis la création de notre entreprise que nous avons ancré le développement durable au cœur de nos activités. Nous pensons, en effet, que bonne gérance rime avec bonnes affaires. Au cours des 30 dernières années, notre expérience de l'exploitation de terrains forestiers et de terres agricoles a donc façonné et affiné notre capacité à assurer une gestion durable sur un horizon à long terme.

Nos modèles financiers et nos plans de gestion des actifs sont établis sur des périodes de 50 ans pour les terrains forestiers, tandis que pour l'agriculture, nous nous projetons généralement sur des périodes de 10 à 30 ans, en fonction du type d'actif. L'analyse de scénarios climatiques et les recherches sur le climat menées au Massachusetts Institute of Technology, à l'université de Californie-Davis et dans d'autres institutions nous permettent de planifier au mieux les différents futurs possibles. En 2022, nous nous sommes dotés d'un outil qui nous permet d'effectuer des analyses de scénarios pour l'ensemble de notre portefeuille et nous travaillons désormais à l'intégration des renseignements qu'il fournit dans notre planification.

## Engagement des parties prenantes

En tant que gestionnaires d'actifs réels, nous appliquons une approche à plusieurs niveaux en matière d'engagement des parties prenantes; nous nous engageons au niveau local, au niveau des placements et au niveau de l'industrie.

### Engagement local

Sur le terrain, au niveau des forêts et des exploitations, nous dialoguons régulièrement avec nos voisins, les communautés locales, les populations autochtones et d'autres parties prenantes. Cet engagement est à la fois formel et informel, et nos équipes s'intègrent de manière organique aux communautés au sein desquelles nous opérons.

Pour obtenir nos certifications, nous devons mettre en place des processus de consignation de nos engagements avec les parties prenantes locales. Le FSC, la SFI et Leading Harvest prévoient tous des dispositions qui garantissent la défense et le respect des droits des communautés locales et des peuples indigènes lorsque nos activités se recoupent avec leurs intérêts<sup>6</sup>. Toutefois, chaque fois que cela est possible, nous cherchons à aller au-delà des exigences de la certification et à établir des partenariats avec les communautés et les peuples indigènes. Des exemples de ce travail ont été publiés à travers des études de cas dans nos précédents [rapports sur l'investissement durable](#) et dans des [récits de terrain](#) (en anglais seulement).

### Engagement auprès des investisseurs

Nous travaillons avec les investisseurs pour les sensibiliser et les aider à mieux comprendre les avantages pour le climat et la nature des placements gérés de manière durable dans les secteurs du bois et de l'agriculture. Pour ce faire :

- Nous invitons nos investisseurs à visiter les forêts et les exploitations agricoles que nous gérons en leur nom;
- Nous organisons des présentations aux investisseurs et proposons des réponses à leurs questions;
- Nous produisons des rapports annuels sur le développement durable;
- Nos participons à des événements et des conférences sur l'investissement durable et faisons des présentations à ces occasions;
- Nous publions des articles de leadership éclairé.

### Engagement sectoriel

La collaboration est la pierre angulaire de notre activité. Nous sommes conscients que nous ne pouvons pas nous spécialiser dans tout, et nous cherchons à établir des relations mutuellement avantageuses avec des organisations et des sociétés qui peuvent compléter nos forces et qui ont une culture et des valeurs semblables. Ces relations nous aident à améliorer notre performance en matière de développement durable et elles reflètent aussi notre conviction que, lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes mondiaux, nous devons le faire ensemble. Voici quelques exemples d'associations de pairs et d'associations sectorielles que nous soutenons, auxquelles nous participons activement ou dont nous sommes membres :

- American Bird Conservancy
- Farmland Capital Alliance
- Global Impact Investing Network
- Leading Harvest<sup>7</sup>
- MIT – Joint Program on the Science and Policy of Global Change
- Michigan State University Forest Carbon and Climate Program
- National Alliance of Forest Owners (NAFO)
- Pollinator Partnership
- SFI
- Water Education Foundation
- World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)

<sup>6</sup> Voir les pages 9 et 10 de nos [rapports sur l'investissement durable dans l'agriculture et les terrains forestiers de 2022](#). Pour plus de renseignements, voir : [leadingharvest.org/standard](https://leadingharvest.org/standard), [forests.org/forestmanagementstandard](https://forests.org/forestmanagementstandard) et [connect.fsc.org/document-centre/documents/resource/392](https://connect.fsc.org/document-centre/documents/resource/392) (en anglais seulement). <sup>7</sup> L'équipe Agriculture et terrains forestiers de Gestion de placements Manuvie (qui exerçait auparavant ses activités sous le nom Hancock Natural Resource Group) est un membre fondateur de Leading Harvest. En outre, Oliver Williams, chef mondial, Agriculture, est actuellement président du conseil d'administration de Leading Harvest. Pour en savoir plus sur Leading Harvest, veuillez consulter [leadingharvest.org/about](https://leadingharvest.org/about) (en anglais seulement).



## Section 2 :

# Divulgations recommandées

Cette section reprend la structure des divulgations recommandées par le GIFN.

## Divulgations recommandées par le GIFN

Gouvernance	Stratégie	Gestion des risques et des répercussions	Paramètres et objectifs
Divulgation de renseignements sur la gouvernance de l'organisation en matière d'interdépendances, de répercussions, de possibilités et de risques liés à la nature.	Divulgation de renseignements sur les effets des interdépendances, des répercussions, des possibilités et des risques liés à la nature sur le modèle économique, la stratégie et la planification financière de l'organisation, lorsque ces renseignements sont importants.	Description des processus utilisés par l'organisation pour identifier, évaluer, hiérarchiser et surveiller les interdépendances, les répercussions, les possibilités et les risques liés à la nature.	Divulgation de renseignements sur les paramètres et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les interdépendances, les répercussions, les possibilités et les risques liés à la nature.
Divulgations recommandées	Divulgations recommandées	Divulgations recommandées	Divulgations recommandées
<p><b>A</b> Décrire la surveillance exercée par le conseil d'administration sur les interdépendances, les répercussions, les possibilités et les risques liés à la nature.</p> <p><b>B</b> Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des interdépendances, des répercussions, des possibilités et des risques liés à la nature.</p> <p><b>C</b> Décrire les politiques de l'organisation en matière de droits de la personne et ses activités d'engagement, ainsi que la surveillance exercée par le conseil d'administration et la direction, en matière de peuples autochtones, de communautés locales et d'autres parties prenantes, dans le cadre de l'évaluation par l'organisation des interdépendances, des répercussions, des possibilités et des risques liés à la nature et de sa réponse à ces questions.</p>	<p><b>A</b> Décrire les interdépendances, les répercussions, les possibilités et les risques liés à la nature que l'organisation a identifiés à court, moyen et long terme.</p> <p><b>B</b> Décrire les effets des interdépendances, des répercussions, des possibilités et des risques liés à la nature sur le modèle économique, la chaîne de valeur, la stratégie et la planification financière de l'organisation, ainsi que les plans de transition ou les analyses mis en place.</p> <p><b>C</b> Décrire la capacité de résistance de la stratégie de l'organisation face aux possibilités et aux risques liés à la nature, en tenant compte de différents scénarios.</p> <p><b>D</b> Divulguer des renseignements sur la localisation des actifs ou des activités dans les opérations directes de l'organisation et, si possible, dans les chaînes de valeur en amont et en aval, qui répondent aux critères de localisation prioritaire.</p>	<p><b>A(i)</b> Décrire les processus mis en œuvre par l'organisation pour identifier, évaluer et hiérarchiser les interdépendances, les répercussions, les possibilités et les risques liés à la nature dans le cadre de ses activités directes.</p> <p><b>A(ii)</b> Décrire les processus mis en place par l'organisation pour identifier, évaluer et hiérarchiser les interdépendances, les répercussions, les possibilités et les risques liés à la nature dans ses chaînes de valeur en amont et en aval.</p> <p><b>B</b> Décrire les processus de l'organisation pour gérer les interdépendances, les répercussions, les possibilités et les risques liés à la nature.</p> <p><b>C</b> Décrire comment les processus d'identification, d'évaluation, de hiérarchisation et de suivi des risques liés à la nature sont intégrés dans les processus de gestion des risques de l'organisation et comment ils les informent.</p>	<p><b>A</b> Indiquer les paramètres utilisés par l'organisation pour évaluer et gérer les possibilités et les risques liés à la nature conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.</p> <p><b>B</b> Indiquer les paramètres utilisés par l'organisation pour évaluer et gérer les interdépendances, les répercussions liées à la nature.</p> <p><b>C</b> Décrire les cibles et les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les interdépendances, les répercussions, les possibilités et les risques liés à la nature, ainsi que ses résultats par rapport à ces cibles et objectifs.</p>

Source : Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature.



## Gouvernance

Notre gouvernance en matière de développement durable est à la fois délibérée et exhaustive. Notre structure de gouvernance repose sur trois principes clés :

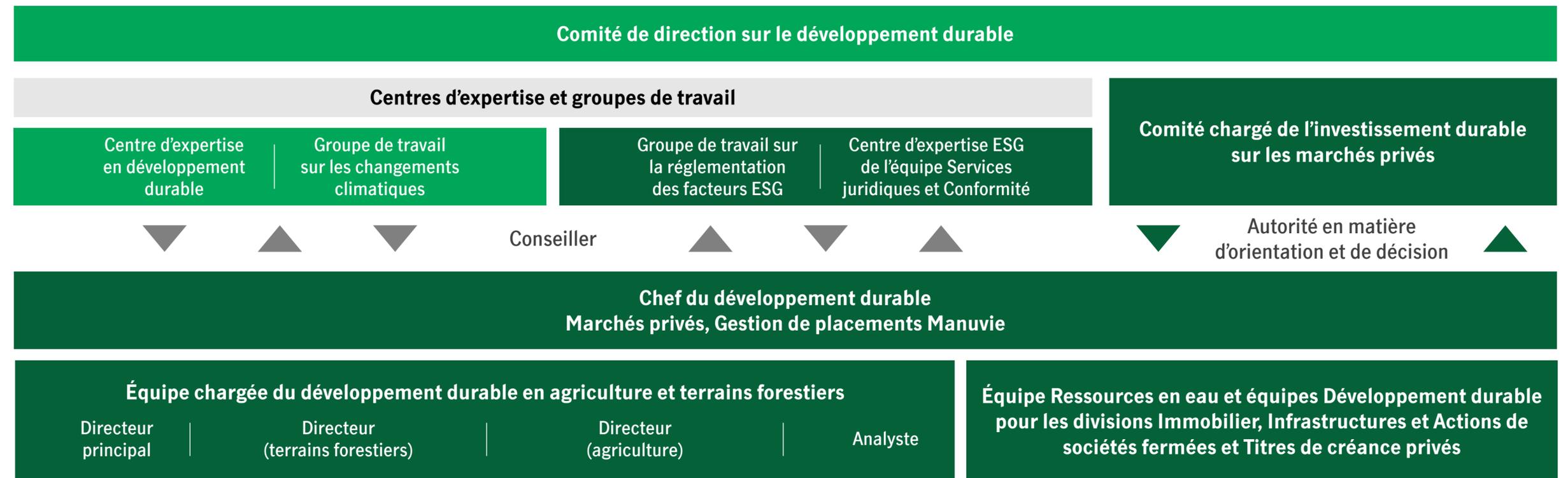
- 1 Intégration verticale dans les branches d'activité de l'entreprise**  
Intégration de l'équipe ou des équipes Développement durable à d'autres branches d'activité pertinentes, notamment les placements, les services juridiques et réglementaires, le marketing et la communication, la gestion des risques, le support environnemental et politique et nos équipes chargées des opérations
- 2 Expertise thématique**  
Diffusion de l'expertise thématique des spécialistes du développement durable dans nos unités administratives afin d'éclairer les décisions relatives au développement durable à l'échelle de la société
- 3 Ressources globales**  
Exploitation des ressources de l'équipe Développement durable, Monde de Manuvie pour assurer la cohérence de notre stratégie de développement durable et en faciliter la mise en œuvre opérationnelle

## Gouvernance – Divulgence des renseignements A et B

La structure de la gouvernance en matière de développement durable pour nos activités dans le domaine des terrains forestiers et de l'agriculture montre comment elle s'inscrit dans le cadre plus large de la gouvernance en matière de développement durable de Gestion des placements Manuvie et de la Société Financière Manuvie. Une explication détaillée de notre structure de gouvernance en matière de développement durable figure aux pages 6 et 7 de nos [rapports sur l'investissement durable dans l'agriculture et les terrains forestiers de 2022](#). Cette structure et les responsabilités de la direction en matière de gouvernance sont les mêmes pour toutes les questions de durabilité pertinentes, dont la nature, le climat et les personnes.

### Notre gouvernance en matière de développement durable

■ Manuvie ■ Gestion de placements Manuvie



Au 31 décembre 2022.

## Gouvernance – Divulgence des renseignements C

Notre approche en matière de respect et de promotion des droits de la personne est guidée par les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, comme en témoignent la [Déclaration mondiale sur les droits de la personne](#) et le [Code de déontologie des fournisseurs de Manuvie](#), ainsi que notre [politique sur les peuples autochtones](#) (en anglais seulement) et notre [Énoncé sur les procédures contractuelles responsables](#).



## Stratégie

La nature fait partie de notre métier. Les forêts et les exploitations agricoles que nous gérons sont des écosystèmes, et c'est notre travail de les garder en bonne santé et productives à long terme. Nous entendons gérer les placements agricoles et forestiers de nos clients de manière à ce qu'ils répondent durablement à leurs objectifs et aux besoins fondamentaux de l'homme en matière d'alimentation, de fibres et de logement, tout en contribuant à concrétiser la vision et la mission du Cadre mondial de la biodiversité :

Une société vivant en harmonie avec la nature, où « d'ici à 2050, la biodiversité sera valorisée, conservée, rétablie et utilisée avec sagesse, de manière à préserver les services écosystémiques, la santé de la planète et les avantages essentiels dont bénéficient tous les êtres humains. »

Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal (en anglais seulement)

Dans la pratique, il peut être difficile de déterminer ce que cela signifie, étant donné la multitude de cadres et d'initiatives qui ont vu le jour pour inciter les entreprises à agir pour la protection de la nature. C'est pourquoi, en collaboration avec Delphi Group, nous avons rédigé « L'écosystème respectueux de la nature », un guide pratique de ces initiatives.

En 2022, en tant que membre du WBCSD, nous avons codirigé avec d'autres entreprises du secteur un projet visant à élaborer une feuille de route respectueuse de la nature dans le secteur forestier (en anglais seulement), qui précise comment ce secteur peut contribuer à un avenir respectueux de la nature.

### Stratégie – Divulgence de renseignements A

Dans les forêts et les exploitations agricoles que nous gérons, nous prenons constamment des décisions à court, moyen et long terme en fonction de l'évaluation des risques, de l'activité du marché et de la santé de l'environnement. Notre approche actuelle aura besoin de temps pour s'exprimer en termes d'interdépendances, de répercussions, de possibilités et de risques, mais nous y parviendrons au fur et à mesure que nous progresserons dans la mise en œuvre de l'approche LEAP. Nous prévoyons également d'intégrer l'approche LEAP aux travaux de comptabilisation du capital naturel que nous menons actuellement. Ces travaux ont pour but de nous aider à être plus explicites dans l'attribution de la valeur aux services écosystémiques offerts par les terrains forestiers et les terres agricoles, ainsi que dans les pratiques opérationnelles appliquées dans leur gestion.

Bien que cela ne figure pas dans le langage LEAP<sup>8</sup>, nous avons précédemment structuré notre réflexion sur la nature en utilisant la lentille des services écosystémiques, qui comprennent les services d’approvisionnement (tels que le bois et la nourriture), les services de régulation (tels que la régulation du climat), les services culturels (tels que les occasions de loisirs) et les services de soutien (tels que le cycle des éléments nutritifs). Pendant que nous travaillons sur une évaluation LEAP complète, nous avons inclus un aperçu des services écosystémiques ci-après.

## Terrains forestiers

- **Services d’approvisionnement** – Nous dépendons des forêts pour les services d’approvisionnement. Les arbres que nous récoltons procurent des produits du bois, notamment du bois d’œuvre et des fibres ou bois de trituration, qui sont transformés en matériaux de construction ou en produits d’usage courant (tels que le papier et les produits d’hygiène). Notre objectif en ce qui concerne ces services est de maximiser durablement la production, car la vente de produits du bois est généralement la principale source de revenus d’une forêt gérée. Nous gérons les risques liés aux répercussions environnementales et sociales de nos activités par le biais d’une gestion durable et certifiée par des tiers.
- **Services de régulation** – Nous dépendons également de la forêt pour ses services de régulation et comprenons le risque auquel la société est confrontée sans ces services. La régulation du climat est le plus connu des services de régulation fournis par les forêts, qui absorbent le dioxyde de carbone et renvoient de l’oxygène dans l’atmosphère, atténuant ainsi les effets des changements climatiques. La régulation du cycle de l’eau est un autre service assuré par les forêts. Celles-ci filtrent la pollution et les sédiments dans les réserves d’eau, contrôlent les précipitations et atténuent les inondations, comme l’explique le [World Resources Institute \(WRI\)](#) (en anglais seulement). Nous gérons avec soin les risques liés à nos répercussions environnementales et sociales sur ces services. Nous maintenons nos forêts gérées en bonne santé afin qu’elles continuent à séquestrer le carbone. Nous adoptons également les meilleures pratiques de gestion, telles que la réduction des

traversées de cours d’eau et le maintien de zones tampons généreuses entre les cours d’eau et les zones d’exploitation, afin que les forêts continuent à assurer leur fonction de régulation de l’eau. À la fin de l’année 2022, les forêts et les exploitations agricoles que nous gérons éliminaient chaque année environ 2,1 millions de tonnes de CO<sub>2</sub><sup>9</sup> de l’atmosphère et protégeaient environ 32 000 kilomètres (20 000 miles) de cours d’eau<sup>10</sup>. Dans certains cas, lorsque l’occasion se présente, nous cherchons à maximiser les services de régulation climatique des forêts par le biais de projets carbone formels, dans lesquels la séquestration du carbone devient un service monnayable.

- **Services culturels** – La beauté visuelle et les espaces de loisirs sont deux services écosystémiques culturels offerts par les forêts. Nous avons mis des procédures en place pour évaluer les répercussions possibles de nos activités sur ces services. D’autres personnes dépendent des services culturels offerts par les forêts que nous gérons et nous nous efforçons donc activement d’établir des liens avec ces parties prenantes en vue de préserver ou d’améliorer ces services dans la mesure du possible.

## Agriculture

- **Services d’approvisionnement** – À l’instar des terrains forestiers, nos activités agricoles dépendent de services d’approvisionnement. Nous produisons de manière durable des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des fibres en investissant dans quelque 26 cultures au sein de notre plateforme agricole. Nous gérons les risques liés aux répercussions environnementales et sociales de nos activités par le biais d’une gestion durable et certifiée par des tiers (lorsque la certification est possible).
- **Services de régulation** – Nous sommes dépendants des services de régulation, mais avons aussi la possibilité d’influer positivement sur eux. Lorsque les terres sont gérées suivant des pratiques d’agriculture régénératrice, on constate une amélioration des taux d’infiltration de l’eau, une réduction de l’érosion des sols, une amélioration de la biodiversité et une amélioration de la santé des sols, ce qui se traduit par un potentiel accru de séquestration du carbone. Nous avons récemment mené une enquête auprès de nos

<sup>8</sup> Les services écosystémiques sont définis et décrits dans les lignes directrices du GIFN. Les services écosystémiques correspondent à la contribution des écosystèmes à l’activité économique et à d’autres activités humaines et se répartissent en trois catégories. Veuillez consulter le [GIFN](#) pour plus de détails (en anglais seulement). <sup>9</sup> Séquestration nette moyenne par an au cours des cinq dernières années. <sup>10</sup> Ce chiffre correspond à la longueur cumulée des cours d’eau qui traversent ou longent les propriétés gérées par la division Agriculture et terrains forestiers de Gestion de placements Manuvie et qui bénéficient de nos meilleures pratiques de gestion opérationnelle des forêts.

gestionnaires de terres. Celle-ci a révélé que 93 % des propriétés de nos clients, qu'elles soient gérées directement ou par des locataires, appliquent au moins trois pratiques d'agriculture régénératrice<sup>11</sup>. Nous sommes conscients des risques encourus par notre entreprise, la nature et la société si nous ne pratiquons pas une agriculture durable et nous nous efforçons d'apporter une contribution positive nette.

- **Services culturels** – Il nous est possible de fournir des services culturels. Les terres agricoles de nos clients intègrent souvent des droits de chasse, permettant aux communautés locales d'accéder à ces terres pour la chasse ou les loisirs.

Nous disposons également d'un programme relatif aux terres sensibles qui vise à influencer positivement les services écosystémiques importants par le biais d'occasions de protection. Lorsque nous constatons que les caractéristiques particulières d'un site ont plus de valeur que ses services d'approvisionnement en bois, nous recherchons activement des solutions de protection de ces terres et nous travaillons en étroite collaboration avec les organismes publics et les groupes de défense de l'environnement pour appliquer des mécanismes de protection. Les terres écosensibles sont généralement des terres offrant un habitat essentiel aux espèces fragiles ou en voie de disparition ou des terres très pittoresques, hautement historiques, ou à valeur culturelle ou récréative élevée.

En tant que fiduciaires, nous savons que la préservation de ces terres doit également offrir un rendement compétitif à nos clients ou répondre autrement à leurs objectifs de placement. La protection peut comprendre le transfert des terres en propriété publique ou en propriété collective ou l'imposition de restrictions permanentes sur la façon de les gérer, par exemple au moyen d'une entente de conservation.

## Stratégie – Divulgence de renseignements B et C

Les interdépendances, les répercussions, les possibilités et les risques liés à la nature sont pris en considération dans l'ensemble de nos activités, depuis le contrôle préalable initial jusqu'à la gestion opérationnelle des forêts et des exploitations agricoles. L'intégration de ces considérations dès le début d'un placement peut favoriser la capacité de résistance des entreprises, car la nature est activement prise en compte dans l'évaluation des actifs

<sup>11</sup> Veuillez consulter l'annexe I pour plus de détails.

et dans les plans de gestion. Par ailleurs, nous exploitons la technologie pour réaliser des analyses de scénarios, ce qui nous permet d'améliorer notre capacité à prendre des décisions stratégiques. En 2022, nous avons fait l'acquisition d'un outil de gestion des risques climatiques pour contribuer à la réalisation d'analyses de scénarios quantitatives de manière systématique dans l'ensemble de notre portefeuille mondial. Cet outil s'intéresse principalement au climat, mais il est utile pour analyser la nature dans la mesure où celle-ci est affectée par les changements climatiques. Il nous permet, en effet, de modéliser avec davantage d'efficacité les répercussions des changements climatiques sur les forêts et les exploitations agricoles.

Nos partenariats sectoriels et de recherche peuvent également contribuer de manière positive à renforcer notre capacité de résistance. Comme nous l'avons déjà mentionné, la collaboration est une pierre angulaire de notre activité. Nos relations constituent des liens précieux, offrent des gains d'efficacité et génèrent des flux d'informations qui nous permettent de rester en contact avec les parties prenantes, les pairs et la recherche, pour, qu'en tant qu'entreprise, nous continuions à apprendre et à nous améliorer.

## Stratégie – Divulgence de renseignements D

Dans le cadre des processus de certification des terrains forestiers, nous avons identifié, cartographié et mis sous protection les zones à haute valeur de conservation (FSC) et les forêts à valeur de conservation exceptionnelle (SFI). Dans le domaine de l'agriculture, la norme Leading Harvest exige la conservation de la biodiversité et la protection des sites géologiquement ou culturellement remarquables.

Au-delà des certifications, nous identifions et préservons ces domaines conformément à nos bonnes pratiques de gestion. Nous réfléchissons activement à la meilleure façon d'aborder la divulgation de renseignements sur ces lieux. Comme évoqué dans la [section 1](#), notre envergure opérationnelle exige un travail important de centralisation de ces renseignements pour soutenir globalement la production de rapports.



## Gestion des risques et des répercussions

Dans le cadre de notre engagement à aider nos clients à atteindre leurs objectifs et à bâtir des portefeuilles résistants, nous nous engageons à préserver et à renforcer la nature et la biodiversité au travers de nos activités commerciales et de placement.

Nous cherchons à évaluer et à gérer de manière proactive les possibilités et les risques liés à la nature dans l'ensemble des placements de nos clients, car nous comprenons à quel point la nature est essentielle au succès futur des entreprises, de l'économie et de la société. Nous investissons dans une économie mondiale qui dépend de la nature. Nous pensons que les entreprises qui gèrent bien les ressources naturelles et les répercussions de leurs activités sur l'environnement peuvent offrir aux investisseurs un meilleur profil de risque-rendement sur le long terme, à mesure que des risques liés à la nature commencent à se manifester sur les plans physique et financier.

### **Gestion des risques et des répercussions – Divulgence des renseignements A et B**

Nous identifions, évaluons et hiérarchisons les interdépendances, les répercussions, les possibilités et les risques liés à la nature dans le cadre de nos activités directes, par :

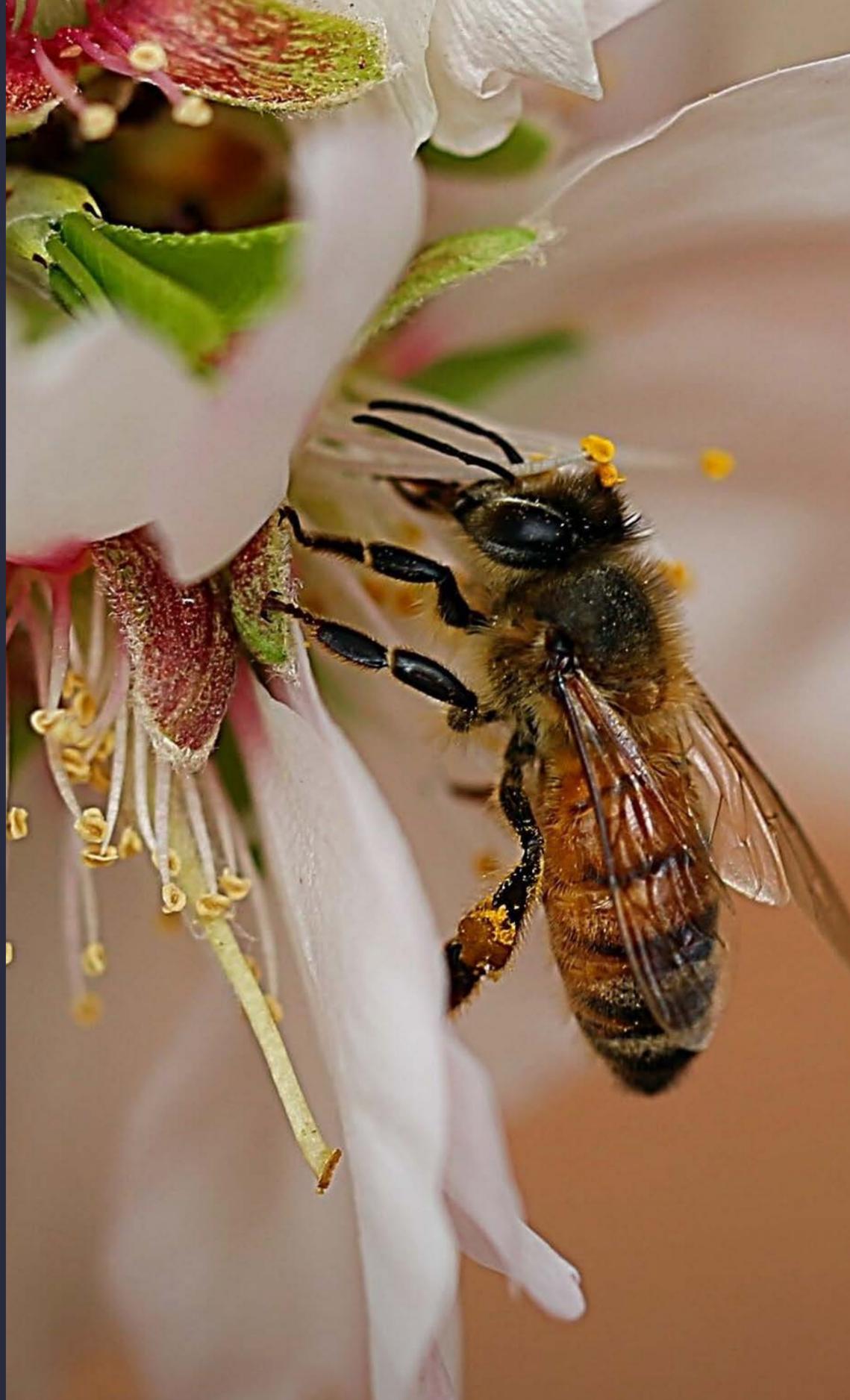
- l'évaluation des nouvelles possibilités de placement à l'aide de notre trousse d'outils de développement durable;
- l'application de notre politique de déforestation, de nos principes en matière de carbone et de notre trousse d'outils carbone;
- notre engagement à respecter des principes d'exploitation durables – validés par un organisme de certification tiers.

Nous avons concentré la portée de notre première divulgation en conformité avec les recommandations du GIFN sur les actifs sur lesquels nous avons le plus d'influence – ceux que nous exploitons directement – et nous envisageons, au fil du temps, de couvrir nos chaînes de valeur en amont et en aval.

### **Gestion des risques et des répercussions – Divulgence des renseignements C**

Compte tenu de notre modèle de gestion intégrée des actifs, nous travaillons non seulement dans et avec la nature, mais nous l'observons également en permanence, nous en tirons des enseignements et nous réagissons aux changements qui nous touchent. Nous nous efforçons d'améliorer en permanence tout ce que nous faisons, ce à quoi contribuent nos processus de gestion des risques.

Nos processus décrits aux points A et B sont intégrés dans les processus de gestion des risques de l'organisation et les orientent. Ceux-ci sont décrits dans la [section 1](#) – Mise en œuvre du principe d'importance relative. Ces processus sont perfectionnés au cours de cycles de révision, mais aussi de manière proactive lorsque nous constatons une évolution des tendances ou des problèmes qui doivent être abordés.



## Paramètres et objectifs

Nous avons adopté dans nos rapports une approche quantitative et qualitative des paramètres et objectifs liés à la nature. Ceci permet de contextualiser et de donner des exemples tandis que les paramètres évoluent et que la qualité des données s'améliore. [Nos rapports sur l'investissement durable](#) montrent les progrès que nous avons déjà réalisés et, comme indiqué dans les sections précédentes, nous travaillons à l'élaboration de comptes de capital naturel pour les forêts et les exploitations agricoles que nous gérons, ce qui nous permettra de mieux appréhender nos contributions à la nature.

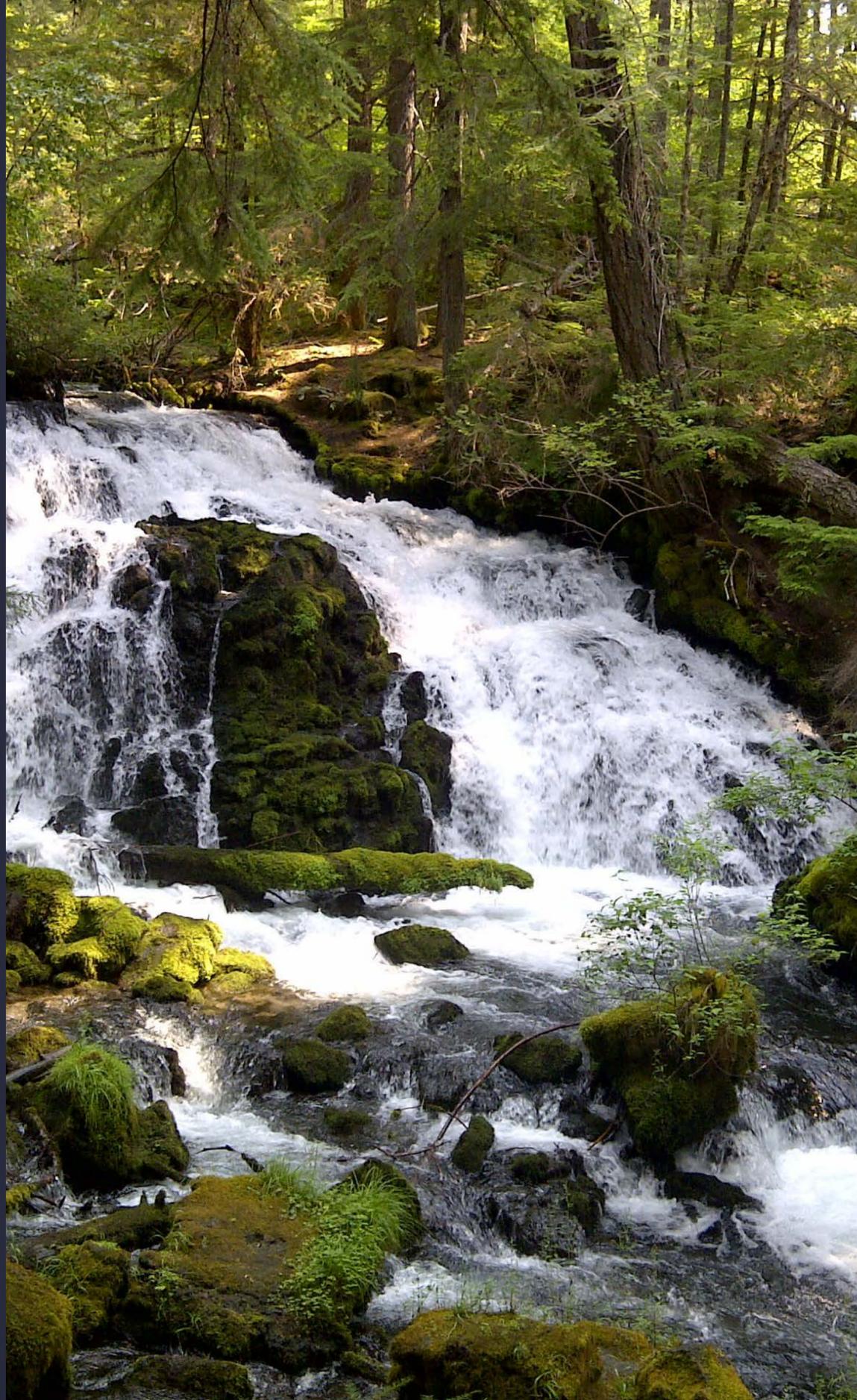
En ce qui concerne cette section de la divulgation, nous avons adopté la même approche quantitative et qualitative, mais selon un format à plusieurs niveaux :

- 1** Nous fournissons, là où c'est possible, des réponses chiffrées.
- 2** Lorsque nous n'avons pas de chiffres, mais que nous avons des observations qualitatives, nous les partageons.
- 3** Lorsque le paramètre est probablement important, mais que les données ne sont pas encore disponibles, nous le signalons.
- 4** Lorsqu'un paramètre n'est pas applicable à notre activité, nous le signalons également.

Nous incluons les catégories de mesures du GIFN que nous considérons comme pertinentes pour nos activités dans le domaine des terrains forestiers et de l'agriculture. Les voici :

- Indicateurs fondamentaux de divulgation au niveau mondial;
- Indicateurs et mesures de divulgation fondamentaux pour le secteur forestier;
- Proposition d'indicateurs et de mesures de divulgation supplémentaires pour le secteur forestier;
- Indicateurs et mesures de divulgation fondamentaux pour le secteur alimentaire;
- Proposition d'indicateurs et de mesures de divulgation supplémentaires pour le secteur alimentaire.

Le volume de données étant important, nous avons présenté ces mesures sous forme de tableaux que nous avons inclus dans [l'annexe I](#).



# Annexe I

# Indicateurs fondamentaux de divulgation au niveau mondial

N° de mesure	Indicateur global fondamental	Réponse-Agriculture	Réponse-Terrains forestiers
	Émissions de GES <sup>12</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Émissions de portée 1 : 33 131 t. d'éq. CO<sub>2</sub></li> <li>Émissions de portée 2 : 18 935 t. d'éq. CO<sub>2</sub></li> <li>Émissions de portée 3 : 193 092 t d'éq. CO<sub>2</sub></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Émissions de portée 1 : 49 233 t. d'éq. CO<sub>2</sub></li> <li>Émissions de portée 2 : 0 t. d'éq. CO<sub>2</sub></li> <li>Émissions de portée 3 : 482 445 t. d'éq. CO<sub>2</sub></li> </ul>
C1.0	Couverture territoriale totale	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surface totale gérée : 1 610 km<sup>2</sup> (622 mi<sup>2</sup>)</li> <li>Surface perturbée totale : pas de données disponibles</li> <li>Superficie totale réhabilitée/restaurée : pas de données disponibles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Surface totale gérée : 21 861 km<sup>2</sup> (8 441 mi<sup>2</sup>)</li> <li>Surface perturbée totale : pas de données disponibles</li> <li>Superficie totale réhabilitée/restaurée : pas de données disponibles</li> </ul>
C1.1	Mesure du changement d'affectation des sols, des eaux douces et des océans	<ul style="list-style-type: none"> <li>Changement d'affectation des sols, des eaux douces et des océans (terres agricoles, agriculture) : Notre politique en matière de déforestation interdit le défrichage et la conversion des forêts à valeur culturelle ou de conservation élevée. Lisez notre politique complète à l'adresse <a href="http://manulifeim.com">manulifeim.com</a>.</li> <li>Sols/eaux douces/océans conservés ou restaurés : pas de données disponibles</li> <li>Gestion durable des sols, des eaux douces et des océans : <ul style="list-style-type: none"> <li>sols gérés de manière durable : 1 151 km<sup>2</sup> (444 mi<sup>2</sup>)</li> <li>voies navigables gérées de manière durable : 1 213 km (754 mi)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Changement d'affectation des sols, des eaux douces et des océans (forêt, production forestière) : Notre politique en matière de déforestation interdit le défrichage et la conversion des forêts à valeur culturelle ou de conservation élevée. Lisez notre politique complète à l'adresse <a href="http://manulifeim.com">manulifeim.com</a>.</li> <li>Sols/eaux douces/océans conservés ou restaurés : 4 628 km<sup>2</sup> (1 787 mi<sup>2</sup>) de zone de conservation volontaire ou exigée par la réglementation</li> <li>Gestion durable des sols, des eaux douces et des océans : <ul style="list-style-type: none"> <li>sols gérés de manière durable : 21 861 km<sup>2</sup> (8 441 mi<sup>2</sup>)</li> <li>voies navigables gérées de manière durable : 29 683 km (18 444 mi)</li> </ul> </li> </ul>
C2.0	Polluants rejetés dans le sol, répartis par type	<p>Les produits phytosanitaires, engrais et autres produits chimiques agricoles sont utilisés de manière responsable et constituent des outils utiles pour assurer la santé et la productivité des cultures, ainsi que pour atteindre les objectifs environnementaux et financiers. Nous recourons, dans la mesure du possible, à des stratégies et dispositifs de gestion intégrée des parasites et nous nous efforçons de réduire au minimum l'utilisation de produits chimiques.</p> <p>En outre, nous évaluons le risque de contamination causé par la dispersion hors cible des produits chimiques agricoles transportés par la pluie, le ruissellement ou les vents violents. Nous évaluons les propriétés vulnérables et proposons des mesures correctives notamment sous forme de voies d'eau gazonnées ou de haies de protection.</p>	<p>Les herbicides, engrais et autres produits chimiques forestiers sont utilisés de manière responsable et constituent des outils utiles pour assurer le développement des forêts, ainsi que pour atteindre les objectifs environnementaux et financiers. Nous nous efforçons d'utiliser le moins possible de produits chimiques. Les produits chimiques forestiers ne sont utilisés qu'après avoir évalué d'autres méthodes permettant d'atteindre nos objectifs, notamment la gestion intégrée des parasites. L'application de produits chimiques forestiers fait appel aux meilleures technologies disponibles afin de garantir l'efficacité des produits chimiques sans compromettre la sécurité des personnes ou la salubrité de l'environnement.</p>
C2.1	Rejets d'eaux usées	Sans objet	Sans objet
C2.2	Production et élimination des déchets	Sans objet	Sans objet
C2.3	Pollution plastique	Sans objet	Sans objet

**12** Selon le Protocole des GES, les émissions de portée 1 sont toutes les émissions directes de gaz à effet de serre (GES), c'est-à-dire « les émissions provenant de sources que l'entité déclarante possède ou contrôle ». Selon le Protocole des GES, les émissions de portée 2 sont « des émissions indirectes de GES provenant de la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée ». Selon le Protocole des GES, les émissions de portée 3 sont « les autres émissions indirectes, comme l'extraction et la production de combustibles et de matières premières achetées, les activités liées au transport dans des véhicules que l'entité déclarante ne possède ni ne contrôle, les activités liées à l'électricité (par ex. les pertes liées aux transports et à la distribution) non couvertes par la portée 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc. »

N° de mesure	Indicateur global fondamental	Réponse-Agriculture	Réponse-Terrains forestiers
C2.4	Polluants atmosphériques hors GES	Sans objet	Sans objet
C3.0	Prélèvement et consommation d'eau dans les zones de pénurie d'eau	Dans les régions agricoles où l'eau est rare, nous procédons à des vérifications environnementales et juridiques approfondies, allant au-delà du champ d'application strict des évaluations environnementales courantes, afin de confirmer l'accès légal à une quantité d'eau suffisante, aujourd'hui et à l'avenir. En outre, nous veillons à maintenir et à améliorer la quantité et la qualité de l'eau qui circule à travers les terres que nous gérons et travaillons à augmenter le nombre de sources d'eau afin d'atténuer les risques inhérents aux sécheresses. En Californie, par exemple, nous avons construit des bassins de recharge qui permettent aux eaux de crue d'être redirigées vers les nappes phréatiques. Dans d'autres régions, des réservoirs d'eau de surface situés sur certaines propriétés permettent de capter les eaux de pluie et les eaux d'irrigation récupérées afin de fournir de l'eau aux cultures en période de sécheresse ou de pénurie d'eau.	Sans objet. Par rapport à d'autres secteurs, le volume d'eau directement utilisé dans les exploitations forestières est faible; cependant, nos équipes opérationnelles et nos partenaires jouent leur rôle en veillant à ce que l'utilisation de l'eau se fasse de manière appropriée et efficace. Cela implique notamment de veiller à ce que notre empreinte hydrique opérationnelle soit aussi faible que possible pour accomplir les tâches opérationnelles nécessaires (par exemple, l'exploitation des pépinières, la lutte contre les incendies, la réduction des poussières, la pulvérisation et, dans certaines situations, le nettoyage des équipements).
C3.1	Quantité de produits naturels à haut risque provenant des sols, des océans et des eaux douces	Sans objet	Sans objet
C4.0	Indicateur temporaire : mesures contre l'introduction involontaire d'espèces exotiques envahissantes	La santé et la productivité à long terme des cultures nécessitent la maîtrise des ravageurs indésirables, des maladies et des autres agents nuisibles, en recourant, dans la mesure du possible, à des stratégies et à des mesures de gestion intégrée des parasites. De plus, nous coopérons avec des organisations gouvernementales et autres pour protéger la santé et la productivité des cultures et, lorsque c'est possible, nous soutenons des programmes de recherche universitaire.	La santé et la productivité à long terme des forêts nécessitent la gestion des ravageurs indésirables, des maladies et d'autres agents nuisibles, en utilisant, dans la mesure du possible, des stratégies et des dispositifs de gestion intégrée des parasites. De plus, nous coopérons avec des organisations gouvernementales et autres pour protéger la santé et la productivité des forêts. Nous collaborons avec des programmes de recherche, lorsque cela est possible, afin d'intégrer les meilleures données scientifiques disponibles dans l'élaboration de stratégies et de mesures de gestion intégrée des parasites.
C5.0	Indicateur temporaire : état de l'écosystème  Indicateur temporaire : risque d'extinction des espèces	Les écosystèmes sains, qu'ils soient cultivés, en jachère ou non développés, abritent des espèces importantes et des zones naturelles uniques qui peuvent servir de mesure de la santé écologique. Dans la mesure du possible, nous nous efforçons de protéger ou de renforcer ces zones. Parallèlement, nous travaillons activement à l'élaboration d'une méthode de mesure de la biodiversité et de l'état des écosystèmes.  Nous sommes déterminés à respecter, voire, à dépasser toutes les lois, tous les statuts et tous les règlements applicables aux espèces menacées et en voie de disparition. Nous gérons le risque d'extinction des espèces en encourageant la conservation sur nos propriétés agricoles et en mettant en œuvre des pratiques agricoles compatibles avec la faune, notamment en plantant des habitats pour les pollinisateurs indigènes. Nous évaluons la présence d'espèces en danger et d'espèces menacées ou en voie de disparition au cours de notre processus de placement. Lorsque de telles espèces sont présentes, nous déployons, là où c'est pertinent, des efforts de conservation ciblés.	Nous gérons la biodiversité au niveau du peuplement et du paysage à travers différents types de couverture forestière et végétale et d'étapes successives. Nous travaillons activement à l'élaboration d'une méthode de mesure de la biodiversité et de l'état des écosystèmes.  Nous sommes déterminés à respecter, voire, à dépasser toutes les lois, tous les statuts et tous les règlements applicables aux espèces menacées ou en voie de disparition. L'évaluation des répercussions sur la biodiversité est un élément fondamental de notre processus de placement. Cette évaluation s'appuie sur une diligence raisonnable permanente et sur nos capacités de gestion intégrée des propriétés. Nous analysons spécifiquement les préoccupations en matière de biodiversité, notamment en ce qui concerne les espèces menacées ou en voie de disparition. Notre audit environnemental effectué lors de la phase initiale des placements prend en compte les risques liés aux espèces menacées ou en voie de disparition. Dans les propriétés où des espèces menacées ou en voie de disparition sont présentes, nous limitons la gestion afin de protéger ces espèces.

## Proposition d'indicateurs et de mesures de divulgation fondamentaux pour le secteur forestier

Indicateur	Réponse
Certification forestière	100 % des terrains forestiers que nous gérons pour nos clients sont certifiés FSC, PEFC ou SFI <sup>4</sup> .

## Proposition d'indicateurs et de mesures de divulgation supplémentaires pour le secteur forestier

Indicateur	Réponse
Changement d'affectation des sols (% du total des forêts gérées certifiées)	100 % des forêts gérées sont certifiées FSC, PEFC ou SFI <sup>4</sup> .
Changement d'affectation des sols (zone à haute valeur de conservation)	4 628 km <sup>2</sup> (1 787 mi <sup>2</sup> ) de zones de conservation sont protégés dans le portefeuille de terrains forestiers.
Utilisation de l'eau	Le volume d'eau directement utilisé dans les exploitations forestières est peu important. Voir <a href="#">page 23</a> pour plus de détails sur notre consommation d'eau.
Utilisation d'autres ressources	21 861 km <sup>2</sup> (8 441 mi <sup>2</sup> ) de terres sont gérés pour la production de bois. Ces terres sont gérées de manière durable et certifiées FSC, PEFC ou SFI <sup>4</sup> .
Altérations biologiques	Pas de données disponibles
Services écosystémiques – Tous	<p>Afin de mieux mesurer et comprendre nos répercussions sur la nature et nos interdépendances, nous nous sommes lancés dans un projet de comptabilisation du capital naturel, en collaboration avec un cabinet de conseil international spécialisé dans l'économie de l'environnement.</p> <p>Nous avons, à ce jour, achevé les bilans de capital naturel de nos placements dans les terrains forestiers aux États-Unis. Notre évaluation a pris en compte les facteurs suivants : les revenus provenant de la vente des terrains forestiers, les estimations de CO<sub>2</sub> séquestré par les terrains forestiers, les revenus provenant de la vente de crédits carbone, les estimations de CO<sub>2</sub> émis par les opérations, les particules fines éliminées par les terrains forestiers, les revenus provenant de la vente de permis de chasse et la valeur du bien-être récréatif.</p> <p>Nous prévoyons d'étendre cette approche à l'ensemble de notre portefeuille mondial de terres forestières et agricoles en 2024.</p>

# Proposition d'indicateurs et de mesures de divulgation fondamentaux pour le secteur de l'alimentation

Indicateur	Réponse
Produits non issus de la déforestation	100 % des actifs agricoles et forestiers que nous gérons pour nos clients adhèrent à notre politique en matière de déforestation, qui interdit le défrichage et la conversion des forêts à haute valeur culturelle ou de conservation. Ils s'engagent également à respecter les échéances de déforestation définies par les protocoles de déforestation spécifiques au biome ou à la géographie les plus pertinents dans les zones où nous investissons. Lire notre <a href="#">politique complète</a> .
Gestion régénérative ou durable des terres	93 % des exploitations agricoles de nos clients appliquent au moins trois pratiques régénératrices des sols <sup>13</sup> . Pourcentage de propriétés agricoles ayant mis en œuvre les pratiques régénératrices suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Résidus de culture : 92 %</li> <li>• Culture sans labour : 89 %</li> <li>• Enrichissement du sol : 67 %</li> <li>• Couvert végétal : 65 %</li> <li>• Rotation des cultures : 46 %</li> <li>• Végétation improductive : 43 %</li> <li>• Pâturage tournant : 4 %</li> <li>• Culture intercalaire : 2 %</li> </ul>
Gestion des déchets	Pas de données disponibles
Produits provenant de zones en situation de stress hydrique	Les données suivantes correspondent à l'évaluation des risques liés à l'eau des actifs agricoles gérés par Manuvie, d'après les résultats de l'outil Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute (WRI). Cet outil fournit des évaluations géographiques des risques liés à l'eau dans les domaines de la quantité et de la qualité physiques de l'eau, ainsi que des risques réglementaires et de réputation. Les données présentées sont pondérées par le nombre d'actifs avec une résolution géographique au niveau du comté local ou de la juridiction équivalente. La cote de risque est utile pour identifier les éventuels risques, mais elle ne tient pas compte des caractéristiques détaillées de l'approvisionnement en eau au niveau des actifs (par exemple, si l'actif fait partie d'un district hydrographique ou s'il a accès à plusieurs sources d'eau) ou des plans de gestion de l'eau employés par Manuvie Agriculture qui pourraient, en partie ou en totalité, atténuer les risques liés à l'eau identifiés par l'outil Aqueduct du WRI. Le pourcentage de propriétés agricoles soumises à un stress hydrique de base est de <sup>14</sup> : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Extrêmement élevé : 22 %</li> <li>• Élevé : 17 %</li> <li>• Moyen-élevé : 11 %</li> <li>• Moyen-faible : 19 %</li> <li>• Faible : 30 %</li> <li>• Terres arides et à faible utilisation : 2 %<sup>15</sup></li> </ul>

**13** Les statistiques présentées concernent 90 % des propriétés du portefeuille agricole 2022. Les statistiques ne comprennent pas les propriétés appartenant à l'une des catégories suivantes : propriétés gérées pendant une période plus courte que l'année civile 2022; propriétés non exploitées pendant l'année civile 2022; propriétés gérées par des tiers autres que des locataires (p. ex. des sociétés de gestion); et les actifs Farmland Plus. **14** L'outil Aqueduct Water Risk Atlas du World Resources Institute (WRI) a été utilisé pour évaluer le portefeuille agricole. Les propriétés ont été notées en fonction des comtés ou des régions dans lesquels elles se trouvaient. **15** La somme des chiffres peut ne pas être égale à 100 % en raison des arrondis.

# Proposition d'indicateurs et de mesures de divulgation supplémentaires pour le secteur alimentaire

Indicateur	Réponse
Changement d'affectation des sols (>10 %, >20 % de végétation naturelle)	22 % des terres cultivées éligibles gèrent ≥ 10 % de végétation naturelle par acre <sup>16</sup> 8 % des terres cultivées éligibles gèrent ≥ 20 % de végétation naturelle par acre
Changement d'affectation des sols (rendement réel et potentiel par culture)	Pas de données disponibles
Changement d'affectation des sols (diversité des variétés cultivées)	Pas de données disponibles
Émissions de gaz à effet de serre provenant des réfrigérants	0 t. d'éq. CO <sub>2</sub> <sup>17</sup>
Pollution de l'eau (eau rejetée par tonne de culture)	Pas de données disponibles
Pollution de l'eau (eaux usées rejetées)	Pas de données disponibles
Pollution de l'eau (taux de charge)	Pas de données disponibles
Déchets (% de pertes alimentaires)	Pas de données disponibles
Déchets (densité nutritionnelle des déchets alimentaires)	Pas de données disponibles
Déchets (poids des emballages non plastiques)	Pas de données disponibles
Déchets (% d'emballages non plastiques fabriqués à partir de matériaux durables, % d'emballages recyclés, réutilisés ou compostés)	Pas de données disponibles
Pollution des sols (pesticides évités par hectare)	Pas de données disponibles
Pollution des sols (efficacité de l'utilisation de l'azote)	Pas de données disponibles
Altérations biologiques	Sans objet
État de l'écosystème (dégradation des sols)	Pas de données disponibles
État de l'écosystème (déchets dans la colonne d'eau)	Pas de données disponibles

**16** Nombre d'acres de végétation non productive (voies d'eau engazonnées et coins indigènes, par exemple) par rapport au nombre total d'acres de la propriété. Les propriétés dont le pourcentage était >10 % ou >20 % ont été incluses dans la statistique. **17** Placements en infrastructures agricoles : les infrastructures agricoles qui utilisent des réfrigérants sont toutes dotées de systèmes en boucle fermée.

Indicateur	Réponse
État de l'écosystème (eutrophisation)	Pas de données disponibles
État de l'écosystème (pesticides par lieu)	Pas de données disponibles
État de l'écosystème (volume du flux de décharge et masse des nutriments)	Pas de données disponibles
État de l'écosystème (variation des stocks de carbone organique du sol sur plus de 5 ans)	Sur un échantillon de 32 propriétés (13 % du portefeuille global), il y a eu une augmentation du carbone organique du sol de 157 215 t. d'éq. CO <sub>2</sub> entre la valeur la plus basse mesurée en 2017 et la mesure la plus récente de 2023. L'échantillon de propriétés possède actuellement un total de 2 039 403 t. d'éq. CO <sub>2</sub> de carbone organique du sol, avec une capacité maximale potentielle de 3 570 728 t. d'éq. CO <sub>2</sub> (57 % du potentiel).
Risque d'extinction (Réduction des menaces et restauration en faveur des espèces)	Pas de données disponibles
Risque d'extinction (Liste rouge de l'UICN)	Pas de données disponibles
Taille de la population (indice de population des espèces locales)	Pas de données disponibles
Taille de la population (diversité des pollinisateurs et des prédateurs naturels)	Pas de données disponibles



# Manuvie

Gestion de placements

## [manulifeim.com/institutional/ca/fr/sustainability](https://manulifeim.com/institutional/ca/fr/sustainability)

Il ne faut pas présumer que les initiatives, normes ou paramètres environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou de développement durable décrits aux présentes s'appliqueront à chaque nouveau placement de Gestion de placements Manuvie ou à tout placement antérieur. Rien ne garantit que les initiatives ou les mesures décrites seront fructueuses ou produiront les résultats escomptés. Les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ne sont que l'une des nombreuses considérations dont Gestion de placements Manuvie tient compte dans ses décisions de placement, et d'autres considérations peuvent, dans certaines circonstances, avoir préséance sur les facteurs ESG. Toute initiative ESG ou de développement durable mentionnée ne sera mise en œuvre dans le cadre d'un placement du portefeuille que si Gestion de placements Manuvie détermine qu'elle est conforme à ses objectifs de placement généraux. Les équipes de gestion de portefeuille peuvent avoir des points de vue variés et prendre des décisions de placement différentes selon les clients, et les points de vue peuvent changer au fil du temps. Les investisseurs doivent toujours lire les renseignements actuels sur les services de placement ou les documents d'offre de fonds avant de décider de sélectionner un gestionnaire de placements ou d'investir dans un fonds.

Les études de cas sont données à titre indicatif seulement, ne sont pas représentatives de l'ensemble des placements effectués, vendus ou recommandés pour les comptes clients et ne doivent pas être utilisées comme preuve de l'intégration des facteurs ESG, du rendement ou des caractéristiques des produits et stratégies de placement actuels ou futurs de Gestion de placements Manuvie.

Chaque année, Gestion de placements Manuvie organise de nombreuses activités de mobilisation concernant les facteurs ESG, mais ne le fait pas pour tous les sujets ni avec tous les émetteurs de portefeuilles. En outre, nous menons fréquemment des activités collaboratives de mobilisation dont nous ne fixons pas les modalités, mais auxquelles nous apportons notre soutien afin d'atteindre un résultat souhaité. Dans les cas où nous détenons et exploitons des biens matériels, nous cherchons à intégrer le développement durable dans nos stratégies opérationnelles et dans le déploiement de nos activités. Les études de cas présentées illustrent différents engagements de nos équipes de placement internes, des catégories d'actifs et des régions dans lesquelles nous exerçons des activités. Nous menons des activités d'engagement fondées sur les résultats afin d'améliorer la valeur financière à long terme pour nos clients, mais nous reconnaissons que ces engagements n'ont pas nécessairement de résultats significatifs ou quantifiables. De plus, nous reconnaissons que les résultats observés peuvent être attribuables à des facteurs et à des influences qui ne sont pas reliés à nos activités d'engagement. Les études de cas présentées ne sont qu'un échantillon des questions et des régions géographiques touchées. Notre approche des placements axés sur les facteurs ESG et d'intégration des principes ESG aux processus de placement diffère en fonction de la stratégie de placement et de l'équipe de placement. Personne ne peut présumer qu'un placement dans les titres mentionnés a été rentable ou le sera nécessairement. Les placements varient en réalité d'un client à l'autre. Rien ne garantit que le compte ou le fonds d'un client donné tient compte des caractéristiques ou comprend l'un des placements mentionnés. Pour obtenir des précisions, veuillez consulter nos politiques en matière de facteurs ESG.

Nous sommes d'avis que l'intégration des risques liés au développement durable au processus décisionnel joue un rôle important sur le plan du rendement à long terme et constitue une technique efficace d'atténuation des risques. Notre approche en matière de développement durable offre un cadre souple qui en facilite la mise en œuvre dans les différentes catégories d'actifs et équipes de placement. Bien que nous soyons d'avis que les placements durables mèneront à de meilleurs résultats de placement à long terme, rien ne garantit que ces placements procureront de meilleurs rendements à long terme. La limitation des possibilités de placement liée à nos critères d'exclusion et d'inclusion et à nos thèmes de placement peut notamment nous amener à renoncer à certains placements qui peuvent par ailleurs nous sembler prometteurs.

Les placements comportent des risques, y compris un risque de perte du capital. Les marchés des capitaux sont volatils et peuvent considérablement fluctuer sous l'effet d'événements liés aux sociétés, aux secteurs et à l'économie, à la politique, à la réglementation et aux marchés. Ces risques sont amplifiés dans le cas des placements sur les marchés émergents. Le risque de change est le risque que la fluctuation des taux de change ait un effet négatif sur la valeur des placements détenus dans un portefeuille.

Les renseignements fournis ne tiennent pas compte de la convenance des placements, des objectifs de placement, de la situation financière, ni des besoins particuliers d'une personne donnée. Nous vous invitons à évaluer la convenance de tout type de placement à la lumière de votre situation personnelle, et à consulter un spécialiste, au besoin.

Ce document est réservé à l'usage exclusif des personnes ayant le droit de le recevoir en vertu des lois et des règlements applicables des territoires de compétence. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur ou des auteurs, et elles peuvent changer sans préavis. Nos équipes de placement peuvent avoir des opinions différentes, et par conséquent, prendre des décisions de placement différentes. Ces opinions ne reflètent pas nécessairement celles de Gestion de placements Manuvie ni de ses sociétés affiliées. Bien que les renseignements et analyses qui figurent dans le présent document aient été compilés ou formulés à l'aide de sources jugées fiables, Gestion de placements Manuvie ne donne aucune garantie quant à leur précision, à leur exactitude, à leur utilité ou à leur exhaustivité, et elle n'accepte aucune responsabilité à l'égard de toute perte découlant de l'utilisation de ces renseignements ou analyses. Le présent document peut comprendre des prévisions ou d'autres énoncés de nature prospective portant sur des événements futurs, des objectifs, des stratégies de gestion ou d'autres prévisions, et n'est à jour qu'à la date indiquée. Les renseignements fournis dans ce document, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, sont fondés sur la conjoncture, qui évolue au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer à la suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres motifs. Gestion de placements Manuvie n'est nullement tenue de mettre à jour ces renseignements.

## [manulifeim.com/institutional/ca/fr/sustainability](https://manulifeim.com/institutional/ca/fr/sustainability)

Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni leurs administrateurs, dirigeants et employés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements contenus dans ce document. Tous les aperçus et commentaires sont de nature générale et ponctuelle. Quoiqu'utiles, ces aperçus ne remplacent pas les conseils d'un spécialiste en fiscalité, en placements ou en droit. Il est recommandé aux clients de consulter un spécialiste qui évaluera leur situation personnelle. Ni Manuvie, ni Gestion de placements Manuvie, ni leurs sociétés affiliées, ni leurs représentants ne fournissent de conseils dans le domaine de la fiscalité, des placements ou du droit. Le présent document a été produit à titre indicatif

seulement et ne constitue ni une recommandation, ni un conseil professionnel, ni une offre, ni une invitation à quiconque par Gestion de placements Manuvie ou en son nom, relativement à l'achat ou à la vente d'un titre ou à l'adoption d'une stratégie de placement, non plus qu'il indique une intention d'effectuer une opération dans un fonds ou un compte géré par Gestion de placements Manuvie. Aucune stratégie de placement ni aucune technique de gestion des risques ne peut garantir le rendement ni éliminer les risques sur un marché. La diversification ou la répartition de l'actif n'est pas garante de profits et n'élimine pas le risque de perte sur quelque marché que ce soit. À moins d'indication contraire, toutes les données proviennent de Gestion de placements Manuvie. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs.

### **Gestion de placements Manuvie**

Gestion de placements Manuvie est le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de la Société Financière Manuvie. Nous comptons plus de cent ans d'expérience en gestion financière au service des clients institutionnels et des particuliers ainsi que dans le domaine des régimes de retraite à l'échelle mondiale. Notre approche spécialisée de la gestion de fonds comprend les stratégies très différenciées de nos équipes expertes en titres à revenu fixe, actions spécialisées, solutions multiactifs et marchés privés, ainsi que l'accès à des gestionnaires d'actifs spécialisés et non affiliés du monde entier grâce à notre modèle multigestionnaire.

Le présent document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation en matière de valeurs mobilières ou autre, et n'a été déposé auprès d'aucun tel organisme. Il peut être distribué, s'il y a lieu, par les entités de Manuvie énumérées ci-après, dans leurs territoires respectifs. Des renseignements supplémentaires sur Gestion de placements Manuvie sont accessibles sur le site [manulifeim.com/institutional/ca/fr](https://manulifeim.com/institutional/ca/fr).

**Australie** : Manulife Investment Management Timberland and Agriculture (Australasia) Pty Ltd., Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Canada** : Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Investment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp. **Chine** : Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. **Corée du Sud** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Espace économique européen** : Manulife Investment Management (Ireland) Ltd., qui est habilitée et régie par l'organisme Central Bank of Ireland. **États-Unis** : John Hancock Investment Management LLC, Manulife Investment Management (US) LLC, Manulife Investment Management Private Markets (US) LLC et Manulife Investment Management Timberland and Agriculture Inc. **Hong Kong** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie** : PT Manulife Aset Manajemen Indonesia. **Japon** : Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Malaisie** : Manulife Investment Management (M) Berhad 200801033087 (834424-U). **Philippines** : Manulife Investment Management and Trust Corporation. **Royaume-Uni** : Manulife Investment Management (Europe) Ltd., qui est habilitée et régie par la Financial Conduct Authority. **Singapour** : Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd. (société inscrite sous le numéro 200709952G). **Suisse** : Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taïwan** : Manulife Investment Management (Taiwan) Co. Ltd. **Vietnam** : Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited.

Le 15 novembre 2021, Hancock Natural Resource Group, Inc. est devenu Gestion de placements Manuvie Agriculture et terrains forestiers Inc. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.